



Une opération réalisée avec le soutien de :



en charge du suivi de l'opération,  
met son expérience à votre service.

**Dans le cadre de l'OPAH  
et sans aucun engagement de votre part :**

- ① **Visite-conseil gratuite** à votre domicile par un technicien afin d'évaluer vos besoins,
- ② **Réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière** pour vous aider dans votre prise de décision (définition du programme, estimation des coûts, plans de financement,...).

**et si vous décidez d'engager votre projet :**

- ③ **Constitution des dossiers de demande de subventions** auprès des différents financeurs,
- ④ **Un suivi de votre dossier** est assuré jusqu'aux versements des aides.

**Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les accords de tous les financements,...**

Pour tout renseignement :

**Tél. 03 84 86 19 10**

**Accueil du public tous les matins  
de 8 H 30 à 12 H 00 au siège de JURA Habitat,  
32 rue Rouget de Lisle à LONS LE SAUNIER**

Pour plus d'infos : <http://www.cc-lons-le-saunier.fr>

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

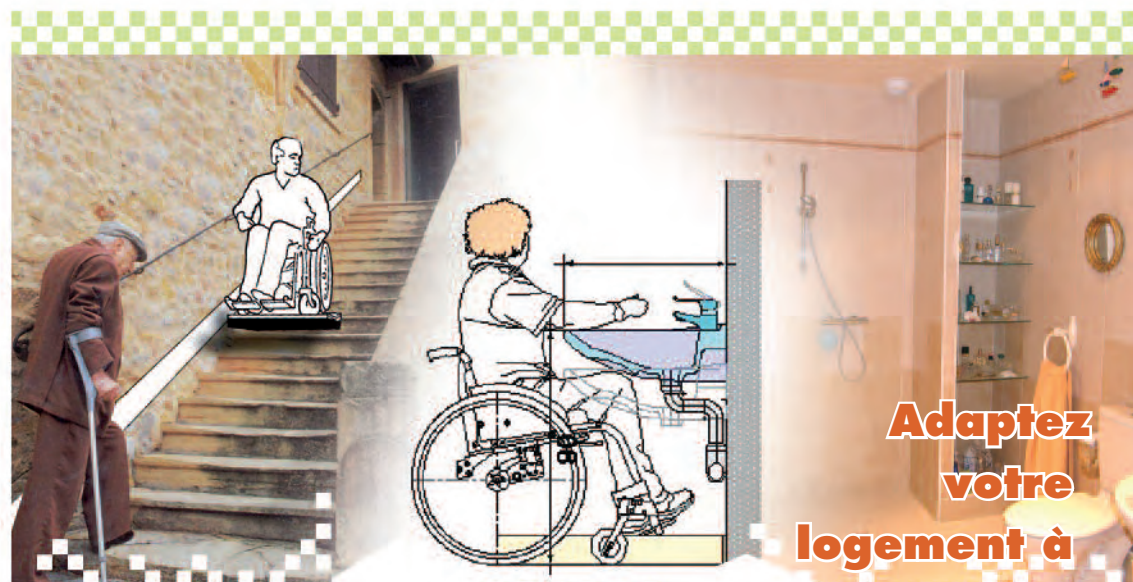
**OPAH**

**2008**

**2009**

**Un nouveau programme pour  
la réhabilitation de l'habitat privé**

**2010**



**Adaptez  
votre  
logement à  
vos besoins  
en bénéficiant  
d'aides**

**PERSONNES ÂGÉES  
OU À MOBILITÉ RÉDUITE**



- Vous envisagez d'aménager, d'équiper ou de modifier votre logement pour l'adapter à votre âge ou à un handicap ?
- Vous désirez continuer à vivre dans votre logement, dans votre immeuble ?
- Vous souhaitez anticiper des situations de dépendance et de handicap ?

**Parmi les priorités de l'OPAH : rendre les immeubles et logements accessibles, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite...**

#### Travaux subventionnables :

- Travaux d'adaptation des sanitaires (WC, douche, barres d'appui...),
- Installation d'un siège monte-escalier ou d'une plateforme élévatrice,
- Adaptation du mode de chauffage,
- Accessibilité de l'installation électrique,
- Réduction de seuils, élargissements de portes, sols antidérapants,
- Installation d'un ascenseur...

La Communauté de Communes apportera tout au long de l'OPAH des aides complémentaires :  
pour les projets d'adaptation les plus coûteux,  
et pour l'installation d'ascenseurs dans les immeubles collectifs.

#### Différentes aides sont mobilisables, SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES, pour vous accompagner dans votre projet !

- Subventions de l'ANAH de 20 à 35 % de la dépense subventionnable pour les travaux d'amélioration, et de 70% pour les travaux liés au handicap.
- Aides du Conseil général :
  - Maintien à domicile,
  - Prestation compensation du handicap.
- Aides possibles des caisses de retraites.
- Crédits d'impôts sur les équipements d'adaptation des logements.

**Avec l'OPAH, améliorer et adapter son logement, c'est possible !**



### COUPON - REPONSE à retourner à JURA Habitat

Madame, Monsieur : ..... Tél. : .....  
 Adresse : ..... Commune : .....

**Je serais intéressé(e) pour engager un projet dans mon logement et**

- je souhaite obtenir des informations sur les subventions et aides possibles.
- je souhaite bénéficier d'une visite-conseils gratuite de JURA Habitat, le cas échéant.